

Le genre des noms (1)

CE QU'IL FAUT SAVOIR

■ Quand ils désignent une chose, une qualité... les noms (appelés noms inanimés) ont un genre fixe (masculin ou féminin) qui dépend de l'histoire du mot ou de sa formation.

le fleuve, la rivière un fauteuil, une chaise

Pour les noms dérivés, le suffixe peut donner des indications sur le genre.

suffixes masculins

-age	<i>un montage</i>
-al	<i>un signal</i>
-ant	<i>un dépliant</i>
-ateur	<i>un congélateur</i>
-et	<i>un sifflet</i>
-ier	<i>un boulier</i>
-isme	<i>le journalisme</i>
-ment	<i>un dépaysement</i>
-ot	<i>un cageot</i>

suffixes féminins

-ade	<i>une bourgade</i>
-ance	<i>une assurance</i>
-ation	<i>une citation</i>
-ence	<i>une référence</i>
-esse	<i>la noblesse</i>
-ette	<i>une maisonnette</i>
-euse	<i>une perceuse</i>
-té	<i>la beauté</i>
-ude	<i>l'inquiétude</i>

Pour les autres noms, le genre est rarement prévisible, mais il ne pose pas de problèmes à ceux dont le français est la langue maternelle. Certains cas sont pourtant source d'hésitation. On retiendra donc le genre des noms suivants :

féminins

<i>acné</i>	<i>câpre</i>	<i>épithète</i>	<i>météorite</i>
<i>alluvion</i>	<i>coriandre</i>	<i>épître</i>	<i>nacre</i>
<i>anagramme</i>	<i>dartre</i>	<i>équivoque</i>	<i>octave</i>
<i>anicroche</i>	<i>ébène</i>	<i>glaire</i>	<i>orbite</i>
<i>argile</i>	<i>ecchymose</i>	<i>idylle</i>	<i>silicone</i>
<i>atmosphère</i>	<i>échappatoire</i>	<i>immondice</i>	<i>topaze</i>
<i>autoroute</i>	<i>écritoire</i>	<i>interview</i>	<i>volte-face</i>
<i>azalée</i>	<i>éphéméride</i>	<i>mandibule</i>	

masculins

agrumes	arpège	entracte	jute
amalgame	artifice	équinoxe	méandre
anchois	astérisque	esclandre	média
antidote	augure	espace	obélisque
antipode	autographe	exode	ovule
antre	colchique	granule	pénates
aparté	décombres	haltère	pétale
aphte	éclair	hémisphère	planisphère
apogée	effluve	interstice	poulpe
are	éloge	intervalle	tentacule
armistice	en-tête	ivoire	termite

- Dans quelques cas, en particulier lorsqu'il s'agit d'un nom emprunté à une langue étrangère, les deux genres sont admis par la plupart des dictionnaires et grammaires.

un (ou une) interview

un (ou une) parka

C'est aussi le cas pour :

<i>après-midi</i>	<i>enzyme</i>	<i>oasis</i>	<i>quatre-quatre</i>
<i>alvéole</i>	<i>météorite</i>	<i>orge</i>	<i>réglisse</i>
<i>avant-guerre</i>	<i>mirepoix</i>	<i>perce-neige</i>	<i>thermos...</i>

- Dans d'autres cas, le genre instaure au contraire une différence de sens. On a alors affaire à deux noms homonymes.

le voile de la mariée

le manche d'un couteau

la voile d'un bateau

la manche d'un manteau

PENSEZ-Y !

Ne pas donner à *espèce* le genre du nom qui le suit, mais bien lui laisser son genre féminin.

Il portait sur la tête une espèce de chapeau.

(et non ~~un espèce de chapeau~~).

AVEZ-VOUS TOUT COMPRIS ?

Complétez les phrases suivantes en écrivant la bonne forme du mot entre parenthèses.

1. J'écoutais les arpèges (*mélodieux*) de la harpe.
2. Ces boutons sont en nacre (*bleuté*)
3. Il me faut une poêle à manche (*long*)
4. Cela m'avait laissé (*un*) espèce de sentiment de culpabilité.
5. Les lames du plancher ne laissent (*aucun*) interstice.

RÉPONSES

1. J'écoutais les arpèges **mélodieux** de la harpe.
Arpège est un nom masculin : *mélodieux* doit être au masculin.
2. Ces boutons sont en nacre **bleuté**.
Nacre est un nom féminin : *bleuté* doit être au féminin.
3. Il me faut une poêle à manche **long**.
Dans ce sens, *manche* est masculin : *long* doit être au masculin.
4. Cela m'avait laissé **une** espèce de sentiment de culpabilité.
Espèce reste au féminin, même si le nom qui suit est un nom masculin : il faut donc écrire *une*.
5. Les lames du plancher ne laissent **aucun** interstice.
Interstice est un nom masculin : *aucun* doit être au masculin.

CETTE FOIS, PLUS D'ERREUR !

Écrivez un ou une devant chacun de ces noms.

1. livre de beurre
2. darte
3. éclair au chocolat
4. poêle à bois
5. planisphère
6. après-midi

RÉPONSES

1. une
2. une
3. un
4. un
5. un
6. un ou une

Le genre des noms (2)

CE QU'IL FAUT SAVOIR

■ Les noms désignant des personnes, ainsi que certains noms désignant des animaux, sont généralement variables en genre et peuvent être employés avec un déterminant masculin ou féminin selon le sexe de l'être désigné.

<i>un compatriote, une compatriote</i>	<i>un ami, une amie</i>
<i>un danseur, une danseuse</i>	<i>un lion, une lionne</i>

On utilise parfois deux mots différents pour désigner les deux individus d'un couple homme/femme ou mâle/femelle.

<i>un oncle, une tante</i>	<i>un frère, une sœur</i>
<i>un amant, une maîtresse</i>	<i>un coq, une poule</i>

■ La plupart des noms d'animaux ont un genre fixe, indépendamment du sexe. Le même nom sert à désigner les mâles et les femelles.

<i>un léopard</i>	<i>un dauphin</i>	<i>un moustique</i>
<i>une panthère</i>	<i>une baleine</i>	<i>une araignée</i>

De même pour les noms de personne, certains ne s'emploient qu'au masculin, même s'ils désignent une femme ; d'autres, plus rares, ne s'emploient qu'au féminin même s'ils désignent un homme.

masculin : *assassin, bandit, escroc, génie, gourmet, imposteur, individu, malfaiteur, vainqueur...*

féminin : *altesse, canaille, idole, personne, recrue, sentinelle, star, vedette, victime...*

Lorsqu'il est nécessaire de préciser le sexe, on peut faire suivre ou précéder le nom d'un terme qui apporte la précision.

une femme imposteur
une girafe mâle et une girafe femelle
les vedettes masculines

Lorsqu'on emploie un de ces noms dont le genre est fixe, il faut bien veiller à faire les accords avec ce nom, indépendamment du sexe de la personne désignée.

La victime, un jeune motard, a été hospitalisée.

Cette femme est un génie méconnu.

■ Un grand nombre de noms (de métier ou de fonction en particulier) qui étaient autrefois exclusivement masculins tendent à se féminiser. La féminisation se fait facilement lorsqu'on peut appliquer les règles de formation du féminin au nom masculin.

un ministre, une ministre (cf. un élève, une élève)

un avocat, une avocate (cf. un ingrat, une ingrate)

un amateur, une amatrice (cf. un cultivateur, une cultivatrice)

Dans les autres cas, on utilise le déterminant féminin.

un docteur, une docteur

un professeur, une professeur

un leader, une leader

un témoin, une témoin

Pour ces noms, les usages sont encore très hésitants ; les dictionnaires et les grammaires les enregistrent peu à peu, mais chacun à leur rythme. Parfois, deux formes de féminin coexistent.

une enquêteuse ou une enquêtrice

la maire ou la mairesse

PENSEZ-Y !

■ Qu'il soit nom ou adjectif, *malin* a pour féminin *maligne* et non *maline* (tout comme l'adjectif *bénin* a pour féminin *bénigne*).

■ De même, qu'il soit nom ou adjectif, *partisan* a pour féminin *partisane*, et non *partisante*.

AVEZ-VOUS TOUT COMPRIS ?

Complétez avec le déterminant (un, une, le, la...) qui convient et faites les bons accords.

1. Sa mère est grand amat de musique baroque.
2. Quand elle a su que la maison était en vente, elle s'est portée acquérir
3. Si Madame ministre veut bien se donner la peine d'entrer.
4. C'est à nouveau une femme qui est vainqueur du tournoi.

- a un/une professeur.*
- La plupart des ouvrages de référence font de vainqueur un nom exclusivement masculin. On trouve cependant souvent dans l'usage une vainqueur, tout comme on
1. Sa mère est une grande amatrice de musique baroque.
 2. Quand elle a su que la maison était en vente, elle s'est portée acquérir.
 3. Si Madame la ministre veut bien se donner la peine d'entrer.
 4. C'est à nouveau une femme qui est le/la vainqueur du tournoi.
- désigne (ici, on sait qu'il s'agit d'une femme).
- Ministre, tout comme élève est féminin ou masculin selon le sexe de la personne qu'il n'a pas de forme particulière au féminin.

RÉPONSES

CETTE FOIS, PLUS D'ERREUR !

Donnez les féminins des noms suivants.

1. un partisan
2. un genre
3. un auteur
4. un sculpteur

1. une partisane
2. une belle-fille
3. une auteure
4. une sculptrice ou sculpteuse

RÉPONSES